

ASSEMBLÉE NATIONALE

LE PRÉSIDENT

PARIS, LE 29 MARS 2011

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre proposition de compromis sur le suivi parlementaire de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) qui tient compte des différentes observations formulées à l'égard de votre projet initial.

Elle est inspirée par le souci de rendre opérationnel le nouveau forum interparlementaire qui serait mis en place à la suite de la dissolution prochaine de l'UEO et de son assemblée parlementaire, ce qui me semble positif ; cette situation crée en effet une lacune en matière de suivi interparlementaire des questions de défense et de sécurité, qui relèvent de la coopération intergouvernementale.

La prochaine conférence des présidents des parlements de l'Union européenne, que vous réunissez à Bruxelles les 4 et 5 avril prochains devrait nous permettre d'approfondir la discussion sur les grands principes relatifs à l'organisation et au fonctionnement d'une conférence interparlementaire pour la PESC et la PSDC qui me semble, en tout état de cause, devoir rester une structure souple.

J'espère qu'elle nous permettra d'aboutir à une solution sur laquelle un consensus pourra se dégager.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Bernard ACCOYER

Monsieur André FLAHAUT
Président de la Chambre des Représentants
B-1008 Bruxelles
BELGIQUE

ASSEMBLÉE NATIONALE

LE PRÉSIDENT

PARIS, LE 29 MARS 2011

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre proposition de compromis sur le suivi parlementaire de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) qui tient compte des différentes observations formulées à l'égard de votre projet initial.

Elle est inspirée par le souci de rendre opérationnel le nouveau forum interparlementaire qui serait mis en place à la suite de la dissolution prochaine de l'UEO et de son assemblée parlementaire, ce qui me semble positif ; cette situation crée en effet une lacune en matière de suivi interparlementaire des questions de défense et de sécurité, qui relèvent de la coopération intergouvernementale.

La prochaine conférence des présidents des parlements de l'Union européenne, que vous réunissez à Bruxelles les 4 et 5 avril prochains devrait nous permettre d'approfondir la discussion sur les grands principes relatifs à l'organisation et au fonctionnement d'une conférence interparlementaire pour la PESC et la PSDC qui me semble, en tout état de cause, devoir rester une structure souple.

J'espère qu'elle nous permettra d'aboutir à une solution sur laquelle un consensus pourra se dégager.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Bernard ACCOYER

Monsieur Danny PIETERS
Président du Sénat
B-1009 Bruxelles
BELGIQUE